

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-cinq, le 22 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2025.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUX (à partir du point 6) ; Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Bernard CROZIER, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Sandrine AUGIER.

POUVOIRS : Suzanne BROT à Patrick GROUPIERRE ; Lilian CHAMBONNET à Laurent PEMEANT ; Stéphanie HOuset à Antonin KOSZULINSKI ; Valérie GARCIA à Philippe MILLOT ; Marie-José BAYOUD-TORRES à Jean-Michel BOCHATON ; Claude ILLY à Sandrine AUGIER.

ABSENTS : Daniel GROUSSON, Danièle BERTHONNET, Geneviève BOUX du point n°1 au point n°5.

Objet : **Créances éteintes** – Compte budgétaire « 6542 » du budget **Communal** – Exercice 2025

A la demande de la trésorerie de Valence agglomération, il est nécessaire d'émettre un mandat sur le compte budgétaire « 6542 Créances éteintes ».

Contrairement à l'admission en non-valeur, cette opération éteint définitivement la dette du redevable. Les procédures permettant la récupération des sommes en cause sont donc stoppées.

Il s'agit de créances éteintes dans les deux cas suivants : jugement de clôture de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif dans le cadre d'une procédure collective et rétablissement personnel sans liquidation judiciaire suite à procédure de surendettement.

Le montant des créances qui doivent être éteintes à ce jour s'élève à : 291.32€
(dossier 7111990411)

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Il est décidé par 30 voix pour l'extinction de créances.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 23/09/2025

Le Maire,

The block contains a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and features the text 'COMMUNE DE PORTES-LES-VALENCE' around the perimeter. In the center of the stamp is a coat of arms depicting a castle tower. The signature is written across the stamp, partially obscuring it.